

Appellation <b>Dépanneur(euse)</b>	No d'emploi <b>ME0086</b>
Nature du travail	
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Entretient et dépanne des circuits de transmission et de distribution à l'aide de schémas de réseau.</b></li><li>- <b>Installe des instruments de mesurage et d'enregistrement.</b></li><li>- <b>Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.</b></li></ul>	
LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHE DES OPÉRATIONS.	
Tâches types	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.</b></li><li>2. <b>Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.</b></li><li>3. <b>Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.</b></li><li>4. <b>Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.</b></li><li>5. <b>Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.</b></li><li>6. <b>Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).</b></li><li>7. <b>Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.</b></li><li>8. <b>Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.</b></li><li>9. <b>Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.</b></li><li>10. <b>Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousse de premiers soins.</b></li><li>11. <b>Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.</b></li><li>12. <b>Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.</b></li><li>13. <b>Transfère les charges de circuits en panne ou selon les bulletins et processus de manœuvre sur les réseaux aériens et souterrains.</b></li><li>14. <b>Patrouille, vérifie, opère, isole ou répare les circuits de distribution.</b></li><li>15. <b>Opère les régulateurs dans les postes et locaux et équilibre les charges sur les circuits.</b></li><li>16. <b>Installe, enlève et interprète tous les instruments nécessaires au repérage de pannes ou à la vérification de rotation, phasage, voltage ou ampérage sur les circuits de distribution.</b></li><li>17. <b>Isole les transformateurs défectueux; remplace les coupe-circuits, sectionneurs, fusibles et autres pièces d'équipement sur les circuits de distribution.</b></li><li>18. <b>Vérifie et analyse les plaintes de voltage, décèle les anomalies, les corrige ou aide à les corriger.</b></li><li>19. <b>Localise les pannes, répare, remplace ou recommande le remplacement de tout équipement défectueux du réseau d'éclairage, ajuste les interrupteurs à cellule photoélectrique.</b></li><li>20. <b>Prélève des échantillons d'huile sur les transformateurs pour analyse au laboratoire.</b></li><li>21. <b>Perçoit les comptes impayés; enlève et rétablit le service; renseigne les clients sur le service.</b></li><li>22. <b>Peut accomplir les tâches de monteur et/ou de jointeur.</b></li></ol>	

Appellation <b>Dépanneur(euse)</b>	No d'emploi <b>ME0086</b>
<p>23. Vérifie régulièrement le véhicule, l'outillage et l'équipement, et voit à leur entretien.</p> <p>24. Conduit un véhicule et manoeuvre l'équipement auxiliaire.</p> <p>25. Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.</p> <p>26. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.</p>	
<p>N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.</p>	
<p><b>Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.</b></p>	

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité	TOTAL	CLASSE
DEGRÉ	3	4	3	3	2	2	3	3	3	4	4	307	12
POINTAGE	30	40	21	36	14	20	36	27	27	32	24	307	12

Appellation <b>Dépanneur(euse)</b>	No d'emploi <b>ME0086</b>
<p>Exigences d'emploi</p> <p><b>Avoir atteint la classe de compagnon de l'emploi de monteur distribution ou de jointeur distribution.</b></p> <p><b>Ou</b></p> <p><b>Posséder au moins cinq années d'expérience dans l'emploi de monteur distribution ou de jointeur distribution.</b></p> <p><b>Et</b></p> <p><b>Être en mesure de monter dans un poteau.</b></p> <p><b>Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.</b></p> <p><b>Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.</b></p> <p><b>Avoir de la facilité à travailler en équipe.</b></p> <p><b>Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.</b></p> <p><b>Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.</b></p> <p><b>Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.</b></p> <p><b>Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.</b></p> <p>N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.</p>	

**Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale**

<b>François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux</b>		Date officielle AAAA-MM-JJ <b>2016-02-01</b>
--	--	--